

Risques d'incendie sur les Dodge Challenger ...

18-03-2013

... Chrysler demande aux clients de ne plus les utiliser !

Le constructeur américain Chrysler, propriété de Fiat, a lancé une alerte pour le moins inquiétante puisqu'elle enjoint les propriétaires de 2500 Dodge Challenger de cesser immédiatement d'utiliser leur voiture en raison d'un gros risque d'incendie !

Voilà une alerte radicale et plutôt inquiétante. Chrysler a expressément demandé aux clients de modèles Dodge Challenger V6 produits entre décembre et janvier dernier de cesser immédiatement d'utiliser leur auto. Cela concerne au total 4 400 voitures mais 2500 propriétaires puisque 1900 sont encore en concession dans l'attente de trouver un acheteur.

Chrysler évoque un problème électrique qui peut amener à un court-circuit et donc au final à enflammer le véhicule. Chrysler a déjà comptabilisé 7 incendies qui n'ont pas fait de blessés et demande à ses clients de ne pas garer leur auto à proximité d'une structure qui pourrait s'embraser jusqu'à ce qu'elle soit réparée. Tous ces modèles sont équipés du V6 Pentastar 3,6l, un moteur fabriqué dans l'Ontario et qui se trouve être à l'origine du problème. Un composant électrique spécifique à ce moteur a été monté dans une configuration impropre, ce qui peut causer ce court-circuit. Chrysler propose évidemment un véhicule de remplacement gratuit jusqu'à ce que la Dodge Challenger concernée soit réparée. (Source : <http://www.caradisiac.com/Risques-d-incendie-sur-les-Dodge-Challenger-Chrysler-demande-aux-clients-de-ne-plus-les-utiliser-85321.htm?xtor=EPR%2D2%2D%5BNewsLetterOccasionManuelle%5D%2D20130318>)